

Pandémie de Covid-19, Algérieⁱ

Situation épidémiologique du 01 juillet 2020

Ce bulletin a été élaboré à partir des données mises en ligne par le MSPRH, disponibles sur le site dédié : www.covid19.sante.gov.dz et provenant des différents établissements hospitaliers prenant en charge les malades COVID-19.

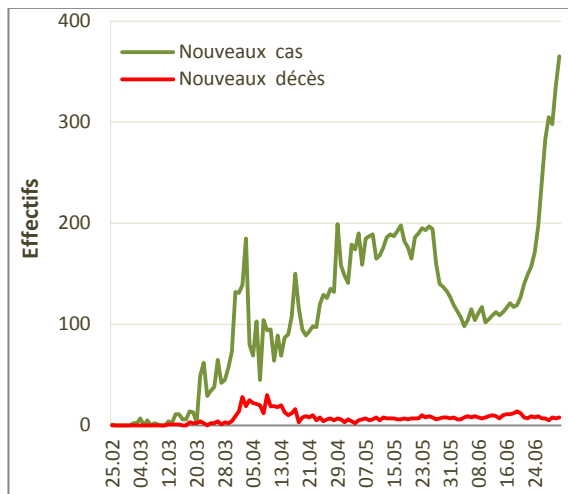
Ce numéro est consacré à la chronologie de l'épidémie de COVID-19 en Algérie. Il comprend quelques paramètres de morbidité et de mortalité, une distribution spatiale des cas et des décès cumulés, ainsi que les tableaux récapitulatifs des journées du 30 juin et du 1^{er} juillet. Les données présentées, ici, reflètent les tendances du nombre des malades pour lesquels une confirmation biologique par PCR a été obtenue et qui ont été publiées sur le site du MSPRH.

Dates clés

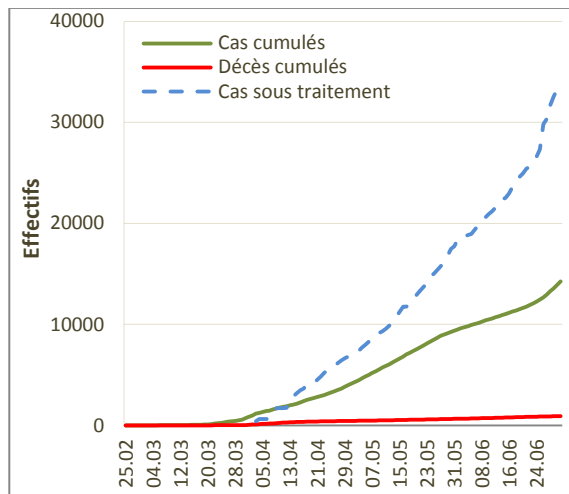
- 1^{er} cas confirmé de COVID-19 · 25 février 2020 (Ouargla)
- 1^{er} décès dû au COVID-19 · 12 mars 2020 (Blida)
- 1^{er} foyer · 1^{er} mars (Blida : 1^{ers} cas)
- Date du rapport · 02 juillet 2020
- Date des données publiées par le MSPRH · 01 juillet 2020

Chiffres clés

	Algérie	Maghreb ¹	Egypte ¹	Monde ¹
· Cas cumulés	14 272	33 429	69 814	10 702 900
· Décès cumulés	920	1 352	3 034	516 291
· Nouveaux cas	365	628	1 503	218 528
· Nouveaux décès	8	9	81	4 958



Graph 1 : Evolution des nouveaux cas et des nouveaux décès au 01 juillet



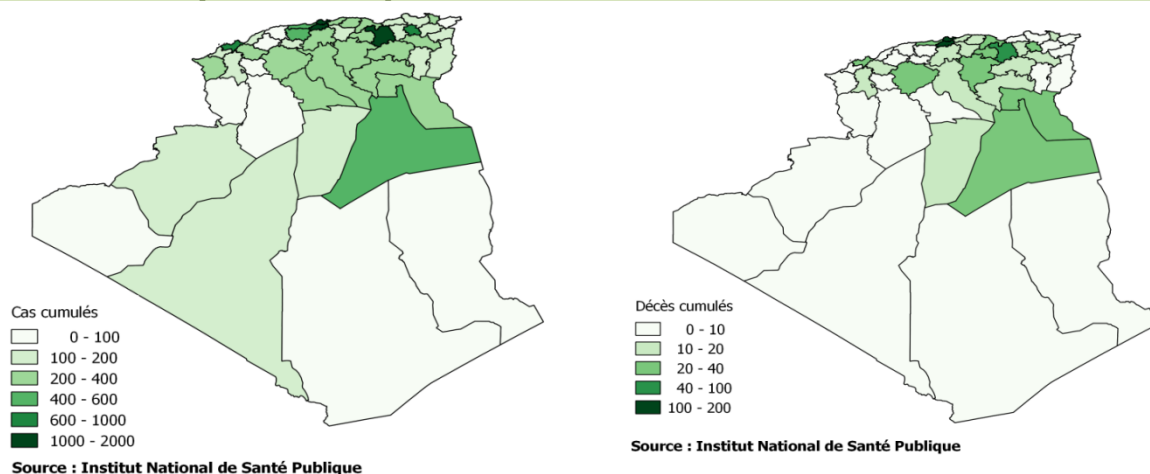
Graph 2 : Evolution des cas et décès cumulés, et des patients sous traitement au 01 juillet

Fête nationale

- A l'occasion du 05 juillet, la rédaction du bulletin présente ses vœux dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19. Beaucoup d'efforts ont été faits notamment par le personnel de santé, mais également par d'autres, dans des conditions parfois difficiles. La situation actuelle nécessite de poursuivre ces efforts malgré la fatigue et parfois le découragement ; nous avons besoin de tout un chacun pour sortir de cette crise sanitaire. Ensemble, nous pourrions vaincre.

¹ Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com.

Répartition spatiale des cas et des décès cumulés



Carte 1 : Répartition des cas cumulés par wilaya au 1^{er} juillet

Carte 2 : Répartition des décès cumulés par wilaya au 1^{er} juillet

Ce numéro du 1^{er} juillet 2020 est un numéro spécial. Il retrace d'un point de vue chronologique l'épidémie de Covid-19 depuis la mi-janvier jusqu'au 30 juin, afin d'avoir un aperçu global sur la situation épidémiologique, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Cette chronologie est axée principalement sur la réglementation mise en place par le Ministère de la Santé ainsi que les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre cette épidémie. A chaque date-clé, la situation en termes de morbidité et de mortalité est précisée pour l'Algérie et dans le monde.

Les données sont présentées sous forme tabulaire. Cinq tableaux ont été créés correspondant aux différents mois couverts par l'épidémie. Les mois de janvier et février ont été regroupés. A la fin de chaque mois, un résumé des principaux événements a été effectué.

Au 1^{er} juillet, 14 272 cas confirmés par PCR ont été notifiés depuis le début de l'épidémie dont 41,7 % proviennent de la région Centre. Au 31 mars, cette proportion était de 77,7 %. Cette modification de la structure des déclarations est due à une diffusion du virus dans toutes les wilayas. Toutes les régions sont concernées et toutes les wilayas ont déclaré des cas d'infection au Covid-19. L'épicentre qui était localisé dans la région Centre et plus particulièrement les wilayas de Blida et d'Alger, s'est déplacé, ou s'est étendu notamment à l'Est dans les wilayas de Sétif, Constantine ... L'Ouest n'est pas épargné, les derniers bulletins consacrés à la situation épidémiologique de la région Ouest mettent en exergue une progression de l'infection avec une hausse importante des hospitalisations, celles-ci ont pratiquement triplé entre le 29 mai et le 29 juin. Quant à la région Sud, si en termes de cas cumulés, elle ne représente que 13,3 % du total enregistré, en termes d'incidence, elle vient en 2^{ème} position après la région Centre.

En termes de mortalité, pas loin de 1 000 décès PCR+ ont été notifiés par le MSPRH. Ces décès sont principalement localisés dans la région Centre et Est. Ils représentent 76,1 % de l'ensemble des décès déclarés. Les cinq wilayas avec les taux de mortalité les plus élevés sont situées principalement dans la région centre à l'exception de Sétif (Est). Ce sont Blida (10,02), Tipaza (5,32), Alger (4,08), Sétif (4,01) et Bordj Bou Arreridj (3,98). La région Sud se caractérise par une mortalité élevée ; elle enregistre le 2^{ème} taux de mortalité avec 1,97 décès pour 100 000 habitants, avant la région Est. Les wilayas qui observent les taux les plus élevés sont situées essentiellement dans la partie Sud-Est : ce sont Ouargla (3,62), El Oued (2,71) et Ghardaïa (2,14).

Tableau I : Répartition des cas confirmés et des décès par région sanitaire au 01 juillet 2020

Région	Cas confirmés cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité (%)
Centre	5 956	133	38,87	472	3	3,08	7,92
Est	4 129	117	32,21	228	1	1,78	5,52
Ouest	2 293	41	26,26	107	3	1,23	4,67
Sud	1 894	74	33,09	113	1	1,97	5,97
Total	14 272	365	33,50	920	8	2,16	6,45

1 : exprimé pour 100.000 habitants

Covid-19 : chronologie des évènements

	Date	Règlementation	Algérie	Monde	Actions et mesures
JANVIER - FEVRIER	23.01	Note N°2 relative à la mise en place du dispositif de surveillance et d'alerte à l'infection par le nouveau coronavirus (DGPPS)	0 cas	653 Cc 18 Dc	
	02.02		-	16 787 Cc 362 Dc	Rapatriement de membres de la communauté nationale établis dans la province de Wuhan en Chine
	03.02		-	19 881 Cc 426 Dc	Suspension des vols de la compagnie aérienne <u>Air Algérie</u> vers la <u>Chine</u> en raison de l'épidémie du Covid-19
	20.02	Note N°4 relative à la mise à jour des définitions et des modalités de surveillance, détection, notification et CAT devant un cas suspect ou confirmé d'infection par le nouveau coronavirus Covid-19 (DGPPS)		76 199 Cc 2 247 Dc	
	25.02		1 ^{er} cas	80 415 Cc 2 708 Dc	Annnonce d'un cas de <u>Covid-19</u> d'un ressortissant italien par le Ministre de la Santé
	27.02	Note N°05 relative à la gestion du cas suspect et/ou confirmée Covid-19 et des cas contacts (DGPPS)	1 cas	82 756 Cc 2 814 Dc	
	29.02	Note N°06 relative au renforcement de la surveillance du coronavirus Covid-19 au niveau des points d'entrée et des établissements de santé (DGPPS)	1 cas	86 013 Cc 2 941 Dc	

- Durant les mois de janvier et février, l'Algérie a été épargnée par le virus Sars-Cov2. Des groupes de travail ont été constitués. D'un point de vue réglementaire, les mesures prises sont centrées sur la définition des cas et le renforcement des points d'entrée. C'est une période où la communauté mondiale est dans l'expectative. On surveille la situation épidémiologique en Chine, plus exactement dans la région de Wuhan, mais on ne mesure pas encore l'ampleur de la situation à venir. On essaie de se protéger en suspendant les vols en direction de la Chine comme beaucoup d'autres pays.
- Un premier cas a été déclaré à Ouargla et provenait d'un ressortissant italien venu en Algérie dans le cadre professionnel.

	Date	Règlementation	Algérie	Monde	Actions et mesures
MARS	01.03		3 Cc	88 371 Cc 2 996 Dc	<u>1ers Cas confirmés à Blida</u> (issus de la famille d'un père et d'une fille qui résidaient en France)

MARS	08.03	Note N°07 relative aux critères de guérison d'un cas Covid-19 et des sujets contacts infectés (DGPPS)	19 Cc	109 814 Cc	3 803 Dc	
	09.03		20 Cc	113 785 Cc	4 002 Dc	Suspension temporaire des vols Air Algérie à destination de l'Italie
	10.03		20 Cc	118 582 Cc	4 262 Dc	Interdiction des rassemblements sportifs, culturels, politiques, salons et foires.
	12.03		24 Cc	133 836 Cc		1er décès d'un homme de 78 ans placé en isolement à l'hôpital de Blida.
	14.03		37 Cc	156 100 Cc		Suspension temporaire des vols vers la France et l'Espagne.
	17.03	Note N°08 relative aux indications du port des masques chirurgicaux et des masques de type FFP2 pour les professionnels de santé (DGPPS)	60 Cc	197 220 Cc		Arrêt des avions et bateaux depuis et vers l'Algérie
	18.03	Note N°09 relative à la gestion des cas suspects ou confirmés COVID-19 et des sujets contacts (DGPPS)	74 Cc	215 003 Cc		Isolement d'une durée de 14 jours de ressortissants algériens rapatriés de l'étranger dans des centres de confinement avec prise en charge médicale
	19.03	Instruction N°02 relative aux mesures de fonctionnement au sein des établissements de santé en période sanitaire exceptionnelle (DGSS)	87 Cc	242 829 Cc		Suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilaya ainsi que le trafic ferroviaire
	21.03	Note N°10 relative à la généralisation du numéro vert 3030 d'information sur la Covid-19 (DGPPS)	139 Cc	304 528 Cc		Création d'une commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du Covid-19 en Algérie et d'un comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19
	23.03	Note N°12 relative à la mise en place du dispositif de prise en charge d'un patient Covid-19 (DGPPS)	230 Cc	378 289 Cc		Interdiction aux fabricants locaux de masques d'exporter leurs productions
MARS	23.03	Note N°03 relative aux recommandations concernant la	17 Dc	16 499 Dc		Confinement total, à domicile, pour une durée de dix jours, renouvelable dans la wilaya de Blida et partiel dans la wilaya d'Alger de 19 H à 7 H du matin avec interdiction de circulation des taxis et interdiction des rassemblements ...
	23.03					Ouverture d'une annexe de l'IPA à Oran pour le

MARS		prise en charge des patients en épuration extra-rénale et les transplantés rénaux (DGSS)			diagnostic
	25.03		302 Cc 21 Dc	467 594 Cc 21 181 Dc	Ouverture d'une annexe de l'IPA à Constantine pour le diagnostic
	27.03	Note N°11 relative aux mesures à prendre devant un décès lié à l'infection par le nouveau coronavirus Covid-19 (DGPPS)	409 Cc 26 Dc	593 291 Cc 27 198 Dc	
	28.03	Instruction N°05 relative à la prise en charge des cas compliqués de l'épidémie Covid-19 (DGSS)	454 Cc 29 Dc	660 693 Cc 30 652 Dc	Extension des mesures de confinement partiel de 19 H à 07H du matin à 9 autres wilayas : Constantine, Oran, Sétif, Tipaza, Tizi Ouzou, Batna, Médéa, El Oued, et Boumerdes.
	29.03		511 Cc 31 Dc	720 140 Cc 33 925 Dc	Ouverture d'une annexe de l'IPA à Ouargla pour le diagnostic
	30.03		584 Cc 35 Dc	782 389 Cc 37 582 Dc	Ouverture d'une annexe de l'IPA à l'EHU d'Oran pour le diagnostic
	31.03	Note N°13 relative aux mesures de prévention et de protection en milieu de travail face à l'épidémie du coronavirus Covid-19 (DGPPS)	716 Cc 44 Dc	857 487 Cc 42 107 Dc	

Le début de l'épidémie se situe en mars, plus précisément le 1^{er} mars avec le 1^{er} foyer de contamination au coronavirus, suite à la venue de deux ressortissants algériens infectés par le coronavirus, résidant en France, l'un des pays les plus touchés par la pandémie à ce moment. Cette contamination s'est produite lors d'une fête de mariage à laquelle ont participé ces deux personnes. A cette occasion, seize membres de la même famille ont été contaminés et ont propagé l'infection à travers plusieurs wilayas. Ainsi, entre le 1^{er} et le 31 mars, l'Algérie va passer de 0 cas à 716 cas cumulés notifiés. Un plan national de riposte est mis en place ; il s'est appuyé sur le plan de préparation à une pandémie de grippe H1N1, élaboré en 2009. Durant cette période, l'arsenal réglementaire va être mis en place et va être centré sur la définition des cas, les modalités de leur prise en charge (Notes N°12 et 03, instruction N°05), ainsi que les moyens de protection du personnel soignant (Notes 08 et 13). L'hydroxy chloroquine est introduite dans le traitement des formes sévères. Face à la montée croissante des cas, le diagnostic qui était centralisé à l'IPA va peu à peu être relayé par d'autres structures, principalement les annexes de l'IPA dans les régions sanitaires. Parmi les mesures majeures prises par le gouvernement, le confinement d'abord des wilayas de Blida, puis d'Alger et de neuf autres wilayas. Ainsi que la fermeture des frontières.

AVRIL	Date	Règlementation	Algérie	Monde	Actions et mesures
	01.04		847 Cc 58 Dc	943 540 Cc 46 809 Dc	Extension des mesures de confinement de 19 H à 7 H du matin étendue à 4 nouvelles wilayas : Aïn Defla, Mostaganem, Béjaïa et Bordj Bou Arreridj
	02.04		986 Cc 86 Dc	1 025 731 Cc 52 983 Dc	Ouverture d'un centre diagnostic au niveau des universités de Tizi Ouzou, Béjaïa, Médéa, Annaba, Tlemcen et Bab Ezzouar

AVRIL

05.04		1 320 Cc 152 Dc	1 265 936 Cc 69 374 Dc	Extension des mesures de confinement partiel de 19 H à 7 H à toutes les wilayas d'Algérie, à l'exception de Blida qui reste soumise à un confinement total. Dans les wilayas d'Alger, Oran, Béjaïa, Sétif, Tizi Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa, les horaires ont été élargis de 15 H à 7 H du matin.
06.04	Note additive N°06 relative au traitement spécifique des cas de Covid-19 (DGSS)	1 423 Cc 173 Dc	1 338 730 Cc 74 565 Dc	
08.04	Note N°15 relative à la protection des personnels de santé face à l'infection covid19 (DGPPS)	1 572 Cc 205 Dc	1 501 455 Cc 88 338 Dc	
09.04		1 666 Cc 235 Dc	1 587 140 Cc 95 455 Dc	Ouverture d'un centre diagnostic au CHU Mustapha
10.04	Instruction N°7 relative au Covid-19 et l'organisation des soins dans les établissements de santé publics et privés (DGSS)	1 761 Cc 256 Dc	1 682 457 Cc 102 525 Dc	.
11.04	Note N°16 relative à la prévention de la transmission du Covid-19 en cabinet dentaire (DGPPS)	1 825 Cc 275 Dc	1 762 040 Cc 108 502 Dc	Ouverture d'un centre diagnostic au CHU Béni Messous
16.04	Instruction N°08 relative à l'imagerie dans le diagnostic du Covid-19 (DGSS)	2 268 Cc 348 Dc	2 152 746 Cc 143 801 Dc	Ouverture d'un centre diagnostic au niveau de l'université de Chlef
16.04	Instruction N°09 relative à la démarche diagnostique et thérapeutique du Covid-19 (DGSS)			
22.04	Instruction N°10 relative à la prise en charge des cas Covid-19 chez l'enfant (DGSS)	2 910 Cc 407 Dc	2 623 972 Cc 183 066 Dc	Ouverture d'un centre diagnostic au niveau de l'EHS Thénia
23.04		3 007 Cc 407 Dc	2 708 884 Cc 190 858 Dc	Les mesures de confinement sont allégées. La wilaya de Blida est partiellement confinée de 14h00 à 7h00 et les wilayas confinées de 15h à 7h00 repasseront de 17h00 à 07h00.
25.04		3 256 Cc 419 Dc	2 897 941 Cc 202 846 Dc	Ouverture d'un centre diagnostic au niveau de l'EHS El Kettar
26.04	Note N°18 complétant la note N°13 du 31 mars relative aux mesures de prévention et de protection en milieu de travail face à l'épidémie coronavirus Covid-19 (DGPPS)	3 882 Cc 425 Dc	2 972 727 Cc 206 544 Dc	

- Au 1^{er} avril, l'Algérie frôle le millier de cas alors que dans le monde, on approche le million de sujets touchés par la Covid-19. Le nombre moyen de nouveaux cas quotidiens est de 104,7 cas (Bull N°57 du 24.06). Les mesures réglementaires vont être centrées sur le diagnostic et la prise en charge thérapeutique. Deux décisions majeures sont prises : la possibilité d'utiliser la tomodensitométrie thoracique pour aider au diagnostic de l'infection Covid-19 (Note additive N°06, Instructions N°08 & 09) et l'extension du traitement hydroxy chloroquine associée à l'azithromicine aux cas bénins (Note N°06). Le diagnostic biologique va être renforcé par l'ouverture d'autres centres (EPH, CHU, université ...). En matière de confinement, toutes les wilayas vont être ciblées. Les citoyens vont vivre au rythme du confinement. Fin avril, des mesures sont prises pour alléger le confinement en termes d'horaires mais également en autorisant la ré-ouverture de nombreux magasins.

	Date	Règlementation	Algérie	Monde	Actions et mesures
MAI	03.05	Note N°11 relative à la prise en charge des patients en milieu psychiatrique durant l'épidémie de Covid-19 (DGSS)	4 474 Cc 463 Dc	3 508 149 Cc 247 501 Dc	
	04.05	Note N°12 relative à la prise en charge de la femme enceinte présentant un Covid-19 (DGSS)	4 474 Cc 463 Dc	3 584 630 Cc 251 570 Dc	
	05.05	Note N°20 relative à l'actualisation de la définition d'un cas Covid19 (DGPPS)	4 838 Cc 470 Dc	3 664 306 Cc 257 272 Dc	
	12.05	Instruction N°13 relative à la reprise des activités médico-chirurgicales des établissements de santé (DGSS)	6 067 Cc 507 Dc	4 263 981 Cc 292 004 Dc	
	13.05		6 253 Cc 522 Dc	4 349 096 Cc 297 239 Dc	Le confinement sanitaire est prorogé de 15 jours.
	14.05	Instruction N°07 relative au renforcement des services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) dans le contexte de la pandémie covid-19 (DGPPS)	6 442 Cc 529 Dc	4 444 320 Cc 302 462 Dc	
	14.05	Instruction N°14 relative à la circoncision durant le mois de Ramadhan dans les conditions actuelles du Covid-19 (DGSS)			
	15.05	Instruction N°15 relative aux recommandations générales concernant la prise en charge des patients en épuration extra-rénale et des transplantés rénaux et du foie (DGSS)	6 629 Cc 536 Dc	4 544 533 Cc 307 710 Dc	
	19.05	Instruction N°09 relative à l'actualisation des critères de guérison d'un cas covid-19 (DGPPS)	7 377 Cc 561 Dc	4 899 872 Cc 323 331 Dc	
	20.05	Instruction N°16 relative à la fête de l'Aïd el Fitr (DGSS)	7 542 Cc 568 Dc	4 998 977 Cc 328 163 Dc	Le gouvernement annonce un renforcement du confinement pendant les deux jours de l'Aïd avec interdiction aux véhicules de circuler pour toutes les

				wilayas et un confinement de 13heures à 07heures.
22.05		7 918 Cc 582 Dc	5 213 729 Cc 338 282 Dc	Port obligatoire du masque dans les espaces publics à partir du 23 mai.
27.05	Note N°10 relative au renforcement de l'identification et du suivi des sujets contacts de cas covid-19 (DGPPS)	8 857 Cc 623 Dc	5 695 168 Cc 355 679 Dc	
28.05		8 997 Cc 630 Dc	5 811 874 Cc 360 358 Dc	Le confinement est prolongé de 15 jours supplémentaires (du 30 mai au 13 juin 2020) sauf pour quatre wilayas : Tamanrasset, Illizi, Tindouf et Saïda.
31.05	Arrêté interministériel fixant les modalités de rapatriement des dépouilles des Algériens décédés du coronavirus à l'étranger	9 394 Cc 653 Dc	6 170 014 Cc 372 086 Dc	Interdiction de l'accès aux plages à Alger, Mostaganem, Skikda, Jijel et Boumerdès

- Au 1^{er} mai, 4 154 cas cumulés PCR+ ont été notifiés et 453 décès. Dans le monde, on a franchi la barre des trois millions de patients Covid-19 et plus de 200 000 décès sont recensés. Le mois de mai va se caractériser par une hausse importante du nombre de cas notifiés. Ainsi le nombre moyen de nouveaux cas a augmenté à 180 cas par jour (Bull N°57 du 24.06). Les mesures réglementaires vont être centrées sur la prise en charge de populations spécifiques (femmes enceintes, patients en psychiatrie, insuffisants rénaux ...) mais également sur le rôle des SEMEP dans le cadre de cette épidémie. En matière de mesures gouvernementales, on assiste à un durcissement des mesures de distanciation et de confinement suite au relâchement observé durant le mois de ramadan.
- Au 31 mai, on observe une accélération du nombre de cas Covid-19. Ainsi, en l'espace d'un mois, on enregistre un doublement des cas à l'échelle mondiale.

	Date	Règlementation	Algérie	Monde	Actions et mesures
JUN	02.06	Note N°22 relative à la mise en place d'un dispositif de contrôle sanitaire au niveau des points d'entrée des wilayas face à l'épidémie du coronavirus Covid-19 (DGPPS)	9 626 Cc 667 Dc	6 381 897 Cc 380 304 Dc	
	07.06		10 154 Cc 707 Dc	7 014 368 Cc 402 799 Dc	Le pays a entamé sa première phase de déconfinement
	10.06	Instruction N°17 relative à l'actualisation de la prise en charge des cas Covid-19 (DGSS)	10 484 Cc 732 Dc	7 364 783 Cc 416 226 Dc	Mise en place d'une cellule opérationnelle chargée exclusivement d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques autour de cas confirmés ou hautement suspects de Coronavirus en Algérie.
	13.06		10 810 Cc 760 Dc	7 772 052 Cc 429 795 Dc	Levée totale du confinement pour 19 wilayas à partir du dimanche 14 juin et ajustement pour les 29

JUIN
21.06

Instruction N°18 relative à l'actualisation de la conduite thérapeutique des cas Covid-19 (DGSS)

11 771 Cc
8 962 696 Cc
845 Dc
468 431 Dc
21.06

Note N°147 relative à la dispensation de l'hydroxy chloroquine CP 200 mg aux patients chroniques au niveau des officines privées (DGPES)

22.06
12 248 Cc
9 105 849 Cc
869 Dc
472 239 Dc

Les kits de dépistage produits localement ont été déclarés conformes par l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques.

28.06
13 273 Cc
10 154 292 Cc
897 Dc
501 967 Dc

Toutes les frontières du pays restent fermées.

29.06
7 542 Cc
10 310 296 Cc
568 Dc
505 582 Dc

Prolongation du confinement jusqu'au 13 juillet pour les wilayas concernées.

wilayas restantes.

- Au 1^{er} juin, 9 733 cas cumulés PCR+ ont été notifiés et 673 décès. Dans le monde, plus de six millions de personnes ont été recensées. Durant ce mois, on assiste à une diminution drastique du nombre de cas PCR+ déclarés jusqu'au 11 juin, puis une remontée lente du nombre de cas. La dernière semaine de juin se caractérise par une hausse très importante du nombre quotidien de nouveaux cas pour atteindre le chiffre de 336 au 30 juin. En parallèle, les hospitalisations ne cessent d'augmenter. D'un point de vue réglementaire, deux instructions sont émises pour actualiser la conduite thérapeutique. Parmi les points majeurs, la possibilité de prendre en charge à titre externe les cas asymptomatiques confirmés et les cas symptomatiques bénins. Les cas suspects doivent être confinés à domicile en attendant les résultats de la PCR.
- En matière de confinement, après avoir débuté une phase de déconfinement, il est décidé de prolonger le confinement jusqu'au 13 juillet avec renforcement des mesures de distanciation.

En conclusion, notre pays a mis en place très tôt des mesures de confinement avec interdiction des rassemblements et suspension des transports qui ont permis dans un premier temps de limiter la propagation du virus. Cependant depuis le début de mai, on enregistre une élévation croissante du nombre de cas, entrecoupée d'une période d'« accalmie » entre le 1^{er} et le 11 juin. En parallèle, on assiste à une hausse également très importante des hospitalisations. Cette situation a amené à ré aménager la prise en charge thérapeutique des patients Covid-19 ou en attente d'un diagnostic. Une pause est nécessaire pour évaluer nos stratégies et les réajuster si nécessaire. Quelles que soient nos décisions, elles doivent prendre en compte les différents axes permettant de diminuer la propagation de ce virus, et ce de manière coordonnée, et ne pas se focaliser sur une d'entre-elles en particulier. Trois axes méritent notre attention : le renforcement des mesures de distanciation qui ne peuvent être obtenues que par une implication massive des citoyens, la suppression de la transmission par la recherche et l'isolement des sujets contacts mais également par la prise en charge des cas Covid-19, et l'identification et la prise en charge de tous les cas.

Dans le monde

Distribution des cas de COVID-19 dans les pays les plus touchés au 01 juillet 2020²

01 juillet 2020	Cas confirmés	Décès	Guérisons
Monde	10 702 900	516 291	5 593 613
Etats Unis	2 686 258	128 062	729 994
Brésil	1 448 753	60 632	926 192
Russie	653 479	9 521	422 235

² Données provenant de The Johns Hopkins University - site web : coronavirus.politologue.com



Inde	604 641	17 834	359 860
Royaume Uni	314 814	43 991	1 196
Pérou	288 477	9 860	178 245
Chili	282 043	5 753	245 443
Espagne	249 659	28 364	150 376
Italie	240 760	34 788	190 717
Iran	230 211	10 958	191 487
Mexique	231 770	28 510	178 526
Pakistan	217 809	4 473	104 694
France	203 826	29 861	76 549
Turquie	201 098	5 150	175 422
Allemagne	195 893	8 995	179 100
Arabie Saoudite	194 225	1 698	132 760
Chine	83 537	4 634	78 488
Maghreb	33 429	1 352	22 004
Algérie	14 272	920	10 040
Maroc	12 636	228	9 026
Mauritanie	4 472	129	1 677
Tunisie	1 175	50	1 038
Libye	874	25	223



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 30 juin

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	172	3	31,47	9	0	1,65	5,23
2	Chlef	99	0	7,97	3	0	0,24	3,03
3	Laghouat	222	21	31,63	10	1	1,42	4,50
4	Oum El Bouaghi	274	4	34,63	12	0	1,52	4,38
5	Batna	339	0	24,52	20	0	1,45	5,90
6	Bejaia	353	8	34,33	28	0	2,72	7,93
7	Biskra	200	0	20,78	16	0	1,66	8,00
8	Béchar	179	0	52,07	3	0	0,87	1,68
9	Blida	1 629	26	119,16	136	1	9,95	8,35
10	Bouira	186	15	22,84	15	0	1,84	8,06
11	Tamanrasset	51	0	21,03	5	0	2,06	9,80
12	Tébessa	181	4	22,23	10	0	1,23	5,52
13	Tlemcen	339	11	29,88	8	0	0,71	2,36
14	Tiaret	249	7	23,75	23	0	2,19	9,24
15	Tizi Ouzou	236	5	19,50	16	0	1,32	6,78
16	Alger	1 465	32	39,62	150	1	4,06	10,24
17	Djelfa	261	19	16,38	13	0	0,82	4,98
18	Jijel	107	0	14,26	9	0	1,20	8,41
19	Sétif	1 242	64	69,16	72	1	4,01	5,80
20	Saida	40	0	9,63	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	190	1	17,43	8	0	0,73	4,21
22	Sidi Bel Abbès	119	0	16,11	16	0	2,17	13,45
23	Annaba	253	11	35,87	11	0	1,56	4,35
24	Guelma	111	5	19,34	1	0	0,17	0,90
25	Constantine	585	11	50,74	25	0	2,17	4,27
26	Médéa	302	9	34,11	19	0	2,15	6,29
27	Mostaganem	134	0	14,65	6	0	0,66	4,48
28	M'Sila	235	1	18,13	32	0	2,47	13,62
29	Mascara	204	1	21,13	12	0	1,24	5,88
30	Ouargla	454	17	60,89	27	0	3,62	5,95
31	Oran	837	1	45,26	25	1	1,35	2,99
32	El Bayadh	85	0	25,69	6	0	1,81	7,06
33	Illizi	13	2	15,08	0	0	0,00	0,00
34	Bordj Bou Arreridj	252	2	33,41	30	0	3,98	11,90
35	Boumerdes	195	9	18,48	11	0	1,04	5,64
36	El Tarf	61	1	12,14	1	0	0,20	1,64
37	Tindouf	16	0	16,57	1	0	1,04	6,25
38	Tissemsilt	116	13	33,35	6	1	1,72	5,17
39	El Oued	192	12	21,66	24	0	2,71	12,50
40	Khenchela	192	0	39,63	6	0	1,24	3,13
41	Souk Ahras	122	1	21,97	9	0	1,62	7,38
42	Tipaza	420	12	57,30	39	1	5,32	9,29
43	Mila	120	0	12,97	11	0	1,19	9,17
44	Ain Defla	425	2	45,05	9	0	0,95	2,12
45	Naâma	84	0	26,78	1	0	0,32	1,19
46	Ain Temouchent	139	2	31,12	5	0	1,12	3,60
47	Ghardaïa	152	2	32,49	10	0	2,14	6,58
48	Relizane	75	2	8,61	3	0	0,34	4,00
Total		13 907	336	32,65	912	7	2,14	6,56

1 : exprimé pour 100 000 habitants



Répartition des cas confirmés et des décès par wilaya au 01 juillet

Code	Wilaya	Cas cumulés	Nouveaux cas	Taux d'incidence ¹	Décès cumulés	Nouveaux décès	Taux de mortalité ¹	Taux de létalité %
1	Adrar	183	11	33,48	9	0	1,65	4,92
2	Chlef	99	0	7,97	3	0	0,24	3,03
3	Laghouat	226	4	32,20	10	0	1,42	4,42
4	Oum El Bouaghi	274	0	34,63	12	0	1,52	4,38
5	Batna	360	21	26,04	20	0	1,45	5,56
6	Bejaia	356	3	34,62	28	0	2,72	7,87
7	Biskra	202	2	20,99	16	0	1,66	7,92
8	Béchar	179	0	52,07	3	0	0,87	1,68
9	Blida	1 643	14	120,18	137	1	10,02	8,34
10	Bouira	193	7	23,70	15	0	1,84	7,77
11	Tamanrasset	56	5	23,09	5	0	2,06	8,93
12	Tébessa	182	1	22,35	10	0	1,23	5,49
13	Tlemcen	351	12	30,94	8	0	0,71	2,28
14	Tiaret	251	2	23,94	23	0	2,19	9,16
15	Tizi Ouzou	244	8	20,16	17	1	1,40	6,97
16	Alger	1 495	30	40,43	151	1	4,08	10,10
17	Djelfa	267	6	16,75	13	0	0,82	4,87
18	Jijel	114	7	15,20	9	0	1,20	7,89
19	Sétif	1 281	39	71,33	72	0	4,01	5,62
20	Saida	40	0	9,63	0	0	0,00	0,00
21	Skikda	190	0	17,43	8	0	0,73	4,21
22	Sidi Bel Abbes	120	1	16,25	17	1	2,30	14,17
23	Annaba	273	20	38,70	11	0	1,56	4,03
24	Guelma	112	1	19,52	1	0	0,17	0,89
25	Constantine	603	18	52,30	25	0	2,17	4,15
26	Médéa	307	5	34,68	19	0	2,15	6,19
27	Mostaganem	135	1	14,76	6	0	0,66	4,44
28	M'Sila	235	0	18,13	33	1	2,55	14,04
29	Mascara	205	1	21,24	12	0	1,24	5,85
30	Ouargla	474	20	63,57	27	0	3,62	5,70
31	Oran	858	21	46,39	26	1	1,41	3,03
32	El Bayadh	85	0	25,69	6	0	1,81	7,06
33	Illizi	13	0	15,08	0	0	0,00	0,00
34	Bordj Bou Arreridj	254	2	33,67	30	0	3,98	11,81
35	Boumerdes	219	24	20,76	11	0	1,04	5,02
36	El Tarf	61	0	12,14	1	0	0,20	1,64
37	Tindouf	25	9	25,90	1	0	1,04	4,00
38	Tissemsilt	119	3	34,21	7	1	2,01	5,88
39	El Oued	211	19	23,81	24	0	2,71	11,37
40	Khenchela	193	1	39,84	6	0	1,24	3,11
41	Souk Ahras	130	8	23,41	9	0	1,62	6,92
42	Tipaza	447	27	60,98	39	0	5,32	8,72
43	Mila	121	1	13,08	11	0	1,19	9,09
44	Ain Defla	432	7	45,79	9	0	0,95	2,08
45	Naâma	84	0	26,78	1	0	0,32	1,19
46	Ain Temouchent	139	0	31,12	5	0	1,12	3,60
47	Ghardaïa	156	4	33,34	11	1	2,35	7,05
48	Relizane	75	0	8,61	3	0	0,34	4,00
Total		14 272	365	33,50	920	8	2,16	6,45

1 : exprimé pour 100 000 habitants

ⁱDirecteur de publication : Pr L. Rahal – Equipe de rédaction : Dr D. Hannoun, Dr A. Boughoufalah, Dr K. Meziani, Dr H. Hellal, Dr A. Lazazi Attig, Dr K. Ait Oubelli, Dr N. Aouchar.